

DEUXIÈME PARTIE

**PRAGMATIQUE DE LA RÉFÉRENCE
TEMPORELLE**

Présentation

Cette partie est consacrée au deuxième volet de la recherche FNSRS intitulée *Ordre temporel et temps verbaux* (projet n°1214-043124.95), recherche qui sera prolongée cette année par le projet *Ordre temporel, temps verbaux et deixis* (n° 1213-047012.96). Le premier volet de la recherche a été consacré aux approches classiques de la référence temporelle dans la tradition grammaticale française, et a donné lieu à un rapport de recherche interne (cf. Saussure 1996a et b, Sthioul 1996, Kozłowska 1996 et Luscher 1996), ainsi qu'à de premières hypothèses sur les relations entre ordre temporel et temps verbaux (cf. Moeschler à paraître).

Les articles de la deuxième partie de ces Cahiers portent sur la pragmatique de la référence temporelle, et sont, mis à part le travail de Jacques Jayez de portée plus sémantique, centrés sur le problème de l'ordre temporel. La recherche que nous menons depuis une année à Genève sur la référence temporelle a pour origine un sous-problème de la référence temporelle, déjà abordé dans de multiples cadres théoriques : le problème de l'ordre temporel. Cette question a été explicitée dans les travaux de sémantique du discours issus de la DRT, mais était déjà formulée dans les approches classiques de l'analyse du discours, notamment dans les travaux de William Labov. Par définition, on dira qu'une séquence d'énoncés, un discours, manifeste l'ordre temporel lorsque l'ordre des énoncés traduit l'ordre des événements auxquels ils réfèrent. Cette observation, selon laquelle certaines séquences narratives traduisent ou ne traduisent pas l'ordre temporel en fonction leurs propriétés linguistiques et référentielles (temps verbaux, phénomènes avant-plan/d'arrière-plan par exemple), a reçu des explications multiples qui recourent soit à une définition en termes de type de discours (seule une narration fait avancer le temps), de temps verbaux (certains temps verbaux font avancer le temps, d'autres non), de classes aspectuelles ou encore d'inférences défaisables autorisées dans certains contextes.

L'approche qui est ici proposée utilise ces observations, mais tente de leur fournir une explication un peu différente, de nature essentiellement pragmatique. Elle consiste d'une part à montrer que certaines conditions linguistiques (temps verbaux, propriétés référentielles des énoncés, intervalles temporels, ou encore explicitation des énoncés) doivent être

satisfaites pour qu'une interprétation par ordre temporel soit le cas. Les articles de Luscher et Sthioul, Saussure, Kozłowska et Moeschler présentent ces différentes conditions, alors que celui de Jayez vise à définir les conditions sémantiques des énoncés téléliques, qui interviennent de manière cruciale dans les énoncés autorisant l'ordre temporel.

L'article de Jean-Marc Luscher et Bertrand Sthioul (*Emplois et interprétations du Passé Composé*) tente de donner une description linguistique satisfaisante du passé composé, en exploitant de ce fait les travaux ayant permis de définir ses différents emplois, et propose une description procédurale du passé composé. Une description procédurale consiste à spécifier les différentes propriétés que doivent satisfaire l'énoncé et le contexte pour permettre à telle ou telle interprétation (par exemple, l'ordre temporel) d'émerger. Son économie réside dans le fait qu'elle se veut monogiste, à savoir qu'elle adopte l'idée selon laquelle les morphèmes comme les temps verbaux ne sont pas ambigus sémantiquement (il n'y aurait pas ainsi un passé composé du présent, de l'état résultant, et un passé composé-temps du passé). La description poursuit ainsi la stratégie amorcée à propos des connecteurs pragmatiques (cf. Luscher 1994), qui visait à expliquer les différents emplois des connecteurs comme résultat de conditions interprétatives sur les énoncés et les contextes accessibles. L'ordre temporel que peut manifester ainsi un temps comme le passé composé n'est donc qu'une sortie interprétative, et non un effet de discours ou une propriété sémantique primitive.

La question de l'ordre temporel intervient également de manière centrale dans l'article de Louis de Saussure (*Encapsulation et référence temporelle d'énoncés négatifs au Passé Composé et au Passé Simple*). L'intérêt de son approche est double : montrer d'une part que les énoncés négatifs, sous certaines conditions bien précises, peuvent conserver les propriétés aspectuelles et référentielles des énoncés positifs (ils ne correspondent ainsi pas tous à des énoncés d'état), et d'autre part que des temps "narratifs" comme le passé simple et le passé composé n'ont pas le même comportement dans les mêmes environnements linguistiques (notamment négatifs). Mais Saussure observe qu'un phénomène plus fondamental que l'ordre temporel intervient dans les énoncés négatifs : ils manifestent l'émergence d'une capsule temporelle, dont la propriété

principale est de supprimer toute relation d'ordre entre les événements. Les conditions d'émergence des capsules temporelles sont ainsi formulées, qui montrent qu'une relation d'ordre temporel entre événements ne peut s'interpréter comme une lecture par défaut des séquences narratives. Les conséquences de l'émergence de telles capsules feront l'objet de développements ultérieurs notamment lorsque les propriétés instructionnelles (procédurales) des temps verbaux et de la négation seront formellement prises en compte.

L'article de Monika Kozłowska (*Ensuite et l'ordre temporel*) porte sur l'adverbe *ensuite*, qui semble être une des traces linguistiques de l'ordre temporel. Cependant, la relation entre *ensuite* et l'ordre temporel n'est pas automatique. Monika Kozłowska montre que des conditions référentielles (qui concernent notamment l'intervalle temporel, sa grandeur, sa télicité et son bornage), ainsi que la présence de certains temps verbaux au détriment d'autres, doivent être satisfaites pour que d'une part la connexion discursive avec *ensuite* soit possible, et que d'autre part l'interprétation par ordre temporel soit déclenchée. Ainsi, elle souligne la complexité des rapports entre propriétés aspectuelles des énoncés, temps verbaux et relations discursives, de même que le type de marquage de la relation de discours (par *ensuite*, *et*, *parce que*, et le point " : ").

L'article de Jacques Jayez (*Référence et aspectualité. Le problème des verbes dits "aspectuels"*) présente une discussion détaillée et formalisée des verbes aspectuels, et notamment des modificateurs *commencer* et *finir* en relation avec les propriétés aspectuelles des noms et des compléments verbaux qu'ils introduisent. Son article porte spécifiquement sur la télicité (l'indication de la fin du procès impliquée par le procès lui-même) et montre comment on peut représenter les restrictions sur les compléments verbaux des verbes aspectuels. Son hypothèse est que les contraintes sémantiques portent sur la référence aux parties de l'événement dénoté par le verbe aspectuel, et ne peuvent se réduire à des contraintes sélectionnelles imposées par le prédicat modificateur. Si son analyse débouche sur une explication formelle de ce type de contrainte, elle devrait également permettre d'éclairer les conditions dans lesquelles les prédicats aspectuels sont compatibles ou non compatibles avec l'ordre temporel, notamment dans les récits. Cette approche, plus sémantique, implique que des

contraintes linguistiques peuvent être formulées pour rendre compte de certains aspects de l'ordre temporel, et que celui-ci ne peut être réduit à un simple phénomène de discours (thèse formulée en des termes différents par les autres articles de cette partie).

Enfin, l'article de Jacques Moeschler (*Ordre temporel, narration et analyse du discours*) tente d'explicitier les différentes relations de discours qui interviennent à l'intérieur d'un texte narratif. Partant des définitions des relations de discours bien fondées théoriquement dans la sémantique du discours, il propose une double réduction de ces relations, d'une part au niveau des énoncés entre eux (la structure du discours étant réduite à un ensemble de relations dyadiques entre énoncés) et une réduction de ces relations aux explicitations et aux implications des énoncés. La stratégie d'analyse des relations de cohérence dans le discours (parmi lesquelles les relations temporelles comme narration, résultat, arrière-plan, élaboration, ou encore explication sont fondamentales) est ainsi réduite à une stratégie d'interprétation complète des énoncés, déclenchée par la recherche des intentions locales et globales du locuteur.

Jacques Moeschler

Références

- KOZLOWSKA M. (1996), "Classes aspectuelles: expressions libres et expressions figées", in *Temps verbaux, aspects et ordre temporel. Notes critiques sur quelques approches classiques de la référence temporelle, Document de recherche N°1*, Groupe de Recherche sur la Référence Temporelle, Département de linguistique, Université de Genève, 57-77.
- LUSCHER J.M. (1994), "Les marques de connexion: des guides pour l'interprétation", in MOESCHLER J., REBOUL A., LUSCHER J.M. & JAYEZ J., *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 175-227.
- LUSCHER J.M. (1996), "L'enseignement en FLE de l'opposition passé simple-imparfait: la proposition de Vettiers (1995)", in *Temps verbaux*,

aspects et ordre temporel. Notes critiques sur quelques approches classiques de la référence temporelle, Document de recherche N°1, Groupe de Recherche sur la Référence Temporelle, Département de linguistique, Université de Genève, 78-92.

- MOESCHLER J. (à paraître), "L'ordre temporel est-il naturel ? Narration, causalité et temps verbaux", in MOESCHLER J. & REICHLER-BÉGUELIN M.J. (éds), *Référence temporelle et nominale. Actes du 3e cycle romand de Sciences du langage* (Cluny, 10-15 avril 1996), Berne, Peter Lang.
- SAUSSURE L. de (1996a), "La référence temporelle chez Nicolas Beauzée: présentation du système, comparaison avec Reichenbach et limitations théoriques", in *Temps verbaux, aspects et ordre temporel. Notes critiques sur quelques approches classiques de la référence temporelle, Document de recherche N°1, Groupe de Recherche sur la Référence Temporelle, Département de linguistique, Université de Genève, 5-19.*
- SAUSSURE L. de (1996b), "La référence temporelle chez Damourette et Pichon: présentation du système, apports et limitations théoriques", in *Temps verbaux, aspects et ordre temporel. Notes critiques sur quelques approches classiques de la référence temporelle, Document de recherche N°1, Groupe de Recherche sur la Référence Temporelle, Département de linguistique, Université de Genève, 20-28.*
- STHIOL B. (1996), "Systèmes verbaux et ordre temporel. Quelques approches monoguisistes des tiroirs de l'indicatif", in *Temps verbaux, aspects et ordre temporel. Notes critiques sur quelques approches classiques de la référence temporelle, Document de recherche N°1, Groupe de Recherche sur la Référence Temporelle, Département de linguistique, Université de Genève, 29-56.*